

INJECTIONS DE TOXINE BOTULIQUE

DANS LE TRAITEMENT DE L'HYPERHIDROSE

La toxine botulique est une molécule issue de la culture d'une bactérie, Clostridium botulinum. Sa prescription est réservée à certains spécialistes. Elle est utilisée depuis de nombreuses années en ophtalmologie et en neurologie puis en dermatologie pour le traitement de certaines rides de la face et de l'hyperhidrose. L'autorisation de mise sur le marché (AMM) en France date de juillet 2003 pour « Hyperhidrose axillaire sévère ayant résisté aux traitements locaux et entraînant un retentissement psychologique et social important. »

L'hyperhidrose est une pathologie définie par une production excessive de sueur par les glandes sudorales eccrines, dépassant les quantités nécessaires à la régulation de la température corporelle.

La toxine botulique bloque la libération d'un neuromédiateur, l'acétylcholine, dans les terminaisons nerveuses stimulant les glandes sudorales eccrines. Elle bloque donc provisoirement la production de sueur par ces glandes.

PRECAUTIONS

L'indication d'injection de toxine botulique doit être portée en consultation par votre dermatologue. Il vous donnera alors toutes les explications nécessaires à cet acte.

Vous devez informer votre médecin

- si vous êtes allergiques à l'œuf ou à l'albumine, l'injection est contre-indiquée
- si vous êtes enceinte, il est préférable de repousser les injections
- si vous souffrez d'une pathologie neuromusculaire
- si vous prenez des médicaments type anticoagulants ou souffrez d'un trouble de la coagulation
- si vous prenez des antibiotiques de la famille des aminosides, antibiotiques très particulier injectable (Tobramycine, Nebcine°)
- si vous prenez des anti-inflammatoires ou de l'aspirine : ces traitement peuvent être parfois suspendus quelques jours avant/après le geste

DEROULEMENT DES SEANCES

Il est souvent proposé d'appliquer une crème anesthésiante une à deux heures avant les injections, sous occlusion par un pansement transparent adhésif ou du papier film transparent. Toute compresse, ou autre type de pansement absorbera l'anesthésiant et diminuera son efficacité.

Votre médecin délimitera la zone à injecter avant d'appliquer un produit antiseptique.

Les injections se réalisent dans le derme superficiel, point par point, réalisant un quadrillage de la zone.

RESULTATS

L'effet du produit se manifeste progressivement dans les 2 à 15 jours qui suivent les injections.

Il persiste environ 8 à 12 mois, le traitement devant être ensuite renouvelé.

RISQUES

- Localement : rougeur, œdème ou hématome aux points d'injections. Ils sont généralement bénins et transitoires.
- Sécheresse cutanée
- Résultats insuffisants : cela est rare pour la région axillaire, plus fréquent dans d'autres localisations comme les mains et les pieds
- Trouble musculaire dans la zone traitée, lié à l'action musculaire de la molécule : à signaler au médecin.

Tous ces effets sont transitoires.

Les injections de Toxine Botulique, même pour hyperhidrose, ne sont pas prise en charge par la Sécurité sociale.